

Le notaire, phase 2

Pour financer les travaux, je décidai de mettre ma maison en vente. Son charme opéra sans délai si bien que deux semaines plus tard je me retrouvais chez le notaire avec le nouvel acquéreur. L'homme de loi était toujours aux prises avec ses éternuements et ses larmolements. « Mes allergies », marmonna-t-il en guise d'excuses à l'endroit de l'acheteur, un Ariégeois sans âge, partiellement chauve, avec les sourcils toujours en l'air et, aux lèvres, un demi-sourire figé laissant accroire un léger embarras. Son visage exprimait en permanence cette stupeur caractéristique des grands animaux à cornes pris dans le pinceau des phares. Il était en outre affublé de deux exaspérants tics de langage. Ses phrases commençaient invariablement par « Qu'on le veuille ou non » ou « Automatiquement ». « Qu'on le veuille ou non, quand on achète une maison comme ça, ce n'est pas pour déménager le lendemain. » « Automatiquement, à partir d'une certaine surface, ça devient difficile à chauffer. » Il nous assena ainsi un certain nombre de véri-

tés premières, puis, lorsqu'il fut à court de lieux communs, qu'il le veuille ou non, il fut bien obligé de remplir son chèque. Automatiquement, le notaire le mit à l'encaissement.